

# INFO LIVE

## ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°27 du 10 novembre 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte  
d'Azur, Rhône-Alpes

### Récolte et suivi de maturité

La situation exceptionnelle encourage à récolter au plus tôt les olives qui peuvent encore l'être.

### Phytoprotection

Contre les insectes : il est inutile de traiter

Contre l'œil de paon : des traitements au cuivre sont parfois nécessaires.

#### Ramasser les olives au sol pour détruire les mouches, c'est inutile.

Des olives abîmées par les mouches tombent et beaucoup d'oléiculteurs nous interrogent sur l'intérêt de les ramasser pour « limiter le nombre de mouche dans le verger ». C'est un travail, couteux, et inutile : quand les olives tombent, les mouches en sortent pour se réfugier dans le sol. Ramasser les olives, ne change donc pas le nombre de pupes hivernantes dans votre verger.

## Récolte et maturité

La maturité se stabilise à peu près sur les variétés tardives, avec la légère diminution des températures et le maintien d'un climat humide. Cependant, les dégâts de mouches s'amplifient, alors même que les mouches n'ont quasiment plus d'activité. **Ce sont les nécroses et moisissures qui progressent.** Sur les photos ci-dessous, on voit la dégradation de l'olive s'accroître nettement après la sortie de la mouche

*La larve a préparé le trou, l'insecte est encore dans l'olive sous forme de pupa*

*La métamorphose est terminée, la mouche adulte sort*

*L'olive commence à pourrir*

*L'olive est maintenant très abîmée*



*(Photos C. Pinatel; dates: 5 octobre; 19 octobre; 26 octobre, 9 novembre).*

Il est donc toujours d'actualité d'avancer la date de récolte pour minimiser l'impact de cet insecte.

## Fin de la lipogénèse

Dans la plupart des régions oléicoles, les températures ne permettent plus la progression de la quantité d'huile dans l'olive. Le rendement au moulin va cependant continuer d'augmenter avec le refroidissement, et surtout avec la diminution de l'hygrométrie qui finira bien par arriver. Mais, pendant ce temps, les olives continuent de se dégrader et de tomber.

## Augmentation du risque de gel

Par ailleurs, la période habituelle de gel (dernière semaine de novembre sur les 20 dernières années) s'approche, et il est risqué de ne pas avoir réalisé au moins les trois quarts de la récolte à cette date.

## Trituration et filtration

Nous rappelons l'importance de la filtration, puisqu'à ce jour il n'y a pas encore eu de période froide et sèche, et que la teneur en eau des olives est encore très élevée. L'huile comporte donc très souvent une forte teneur en particules humides.

## Oeil de paon

Selon le bulletin de santé du Végétal du 28 octobre 2014, le niveau de risque est significatif.

Dans ces conditions un traitement à base de cuivre est possible si vous répondez aux trois conditions suivantes :

- Condition 1 : Vous avez terminé la récolte
- Condition 2 : le pourcentage de feuilles avec des taches dépasse 10-12 %
- Condition 3 : votre dernier traitement a été lessivé par des pluies de plus de 40 mm

**Si les 3 conditions sont remplies, appliquez un traitement à base de cuivre avec une spécialité de la liste ci-dessous à la demi-dose indiquée.**

Spécialités	DEMI-DOSE	unité	Classement toxicologique (1)	Nbr	DAR	ZNT	DRE
Bouillie Bordelaise Rsr Disperss, Bouillie Bordelaise Rsr Disperss Jardin, Bouillie Bordelaise Rsr Disperss Nc, Bouillie Bordelaise Express, Eql Dg	<b>0,625</b>	kg/hl	Irritant, nocif	(2)	14 j (c)	cf l'étiquette	24
Bordo 20 Micro, Bouillie Protect Wg, Cupro Top 20 Wg, Cuprussul 20 Wg	<b>10</b>	kg/ha/an	Irritant, nocif	(2)	15	cf l'étiquette	6
Funguran-Oh 300 Sc, Kupflo	<b>2</b>	l/ha	Irritant, nocif	(2)	14 j (c)	cf l'étiquette	24
Kocide 2000, Kocide 35 Df	<b>0,175</b>	kg/hl	Irritant, nocif	(2)			24
Champ Flo, Champ Flo Ampli	<b>0,350</b>	l/hl	Irritant, nocif	(2)			24
Copless, Micros-Cop	<b>0,330</b>	kg/hl	Irritant, nocif	(2)	14 j (c)	cf l'étiquette	
Cuproxyde Macclesfield 50, Hydromicron Saldeco	<b>0,250</b>	kg/hl	Irritant, nocif	(2)			24
Heliocuire, Helioterpen Cuivre	<b>0,155</b>	l/hl	Irritant, nocif	(2)			24
Cuproflo, Pasta Caffaro, Yucca	<b>0,175</b>	l/hl	Irritant, nocif	(2)			24
Cuprocaffaro, Oxycure, Oxysud	<b>0,250</b>	kg/hl	Irritant, nocif	(2)			24
Chem Copp 50, Nordox 50	<b>0,125</b>	kg/hl	Irritant	(2)			24
Extros, Mojoy 75 Wg, Nordox 75 Wg, Nordox 75 Wg Jardin, Nordox Cazorla	<b>0,084</b>	kg/hl	Irritant	(2)			24
Bouillie Bordelaise Macc 80 Jardins, Bouillie Bordelaise Phyteurop, Bouillie Bordelaise Phyteurop Nc, Bouillie Bordelaise Rsr, Bouillie Bordelaise Rsr Nc, Bouillie Bordelaise Rsr Nc Jardin, Bouillie Bordelaise Tradiagri, Chj Bouillie Bordelaise, Pennkiss, Sulfatine, Super Bouillie Macclesfield 80	<b>0,625</b>	kg/hl	Irritant	(2)			24
Bouillie Bordelaise Saldeco, Bouillie Bordelaise Siapa	<b>0,625</b>	kg/hl	Irritant	(2)			24

Toutes ces spécialités sont autorisées en bio, certaines bénéficient de la mention emploi autorisé dans les jardins et sont donc disponibles même sans Certiphyto.

**M.A.** : Matière active / **Nbr** : nombre maximal d'applications par an / **DAR** : délais avant récolte en jours – durée minimum entre le dernier traitement et la récolte / **ZNT** : Zone non Traitée en mètres – Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une carte IGN au 1/25000ème. / **DRE** : Délais de Ré-Entrée en heures – durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée. / **EAI et Jardin** : produit avec la mention Emploi Autorisé dans les Jardins, distribuable aux personnes n'ayant pas de Certiphyto / **Bio** : Produit utilisable en agriculture biologique (c) valeur conseillée.

(1) se reporter à l'étiquette pour le classement écotoxicologique; (2) Un nombre de 2 à 4 applications par an à la demi dose est généralement suffisant pour stopper tout développement d'œil de paon; (3) Certaines de ces spécialités sont autorisées en gamme jardin; (4) Première application juste l'apparition du ravageur ou aux premières mouches capturées. D'autres barrières minérales sont utilisables sur oliviers mais ne bénéficient pas d'une Autorisation de mise en marché comme produit phytosanitaire.

**INFOLIVE**, bulletin de préconisation oléicole, ISSN 2264 – 6701  
Rédacteur en chef : Christian Pinatel ; Phytosanitaire : Alex Siciliano ;  
Fertilisation et irrigation : Sébastien Le Verge

Centre Technique de l'Olivier – 22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 82 99

Travaux réalisés grâce à la contribution (CVO) collectées par les ateliers de transformation



FranceAgriMer

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n° 867/2008 du 3 septembre 2008 modifié par le Règlement (UE) N° 1220/2011 du 25 novembre 2011, portant modalités d'application du règlement CE n° 1234/2007. L'AFIDOL est une association d'agriculteurs oléicoles agréée sous le numéro ORFO 2012/04



LE DÉPARTEMENT

